



Neuchâtel, 30 avril 2021

Deux listes pour un ticket unique

Le PSN et les Vert-e-s ont pris l'option de proposer deux listes avec les trois mêmes candidatures pour le second tour de l'élection au Conseil d'État, le 9 mai. Afin d'éviter toute source d'erreur, les deux partis recommandent à leur électorat de glisser une seule des deux listes, sans modification ni adjonction, dans l'urne.

Sur la base du résultat des élections au Grand Conseil du 18 avril dernier, le Parti socialiste neuchâtelois et les Vert-e-s neuchâtelois-es ont pris la décision de faire cause commune pour le second tour de l'élection au Conseil d'État. Cette démarche se concrétise par le dépôt par chaque parti d'une liste qui porte les trois mêmes candidatures : Laurent Kurth, Florence Nater et Roby Tschopp.

Il est ainsi possible pour chaque électrice et électeur de voter la liste de son parti de prédilection, ce choix n'ayant aucune incidence sur le résultat du vote. Conformément aux dispositions régissant le scrutin pour le Conseil d'État, les voix obtenues par chaque candidate et candidat sont en effet additionnées, quelle que soit la liste sur laquelle elles sont portées.

Afin d'éviter toute confusion lors du vote, les deux partis recommandent à leurs électrices et électeurs de n'utiliser qu'une seule des deux listes, sans modification ni adjonction. Certes, les listes multiples et le panachage sont admissibles lors du scrutin. Cependant, le risque d'erreurs pouvant conduire à l'annulation du vote est bien réel et une telle issue serait particulièrement dommage lors d'une élection aussi importante que celle du 9 mai.

Contacts :

- Romain Dubois, président du PSN : 076/465.44.67
- Christine Amman Tschopp, présidente des Verts : 078/683.86.31